

LES PRIX  
DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU  
ET DE L'ASSAINISSEMENT

**TARIFS 2025**

du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mai 2025



**eau de toulouse métropole**  
SERVICE PUBLIC | EAU & ASSAINISSEMENT



## TARIFS EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Désignation de la nature de la prestation	Prix unitaire € HT au 01/11/2024	Taux TVA au 01/11/2024	Prix unitaire € TTC au 01/11/2024	Précisions
<b>Répartition du prix de l'eau et de l'assainissement facturé à l'abonné</b>				
<b>Eau potable</b>				
Consommation (part délégataire eau) tarif de base du 01/11/2024 au 31/05/2025 par m <sup>3</sup>	0,6445	5,50%	0,6800	
Consommation (part délégataire eau) tarif période hivernale du 01/11/2024 au 31/05/2025 par m <sup>3</sup>	0,4512	5,50%	0,4760	
Consommation (part Toulouse Métropole) tarif de base du 01/11/2024 au 31/05/2025 par m <sup>3</sup>	0,5051	5,50%	0,5329	
Consommation (part Toulouse Métropole) tarif période hivernale du 01/11/2024 au 31/05/2025 par m <sup>3</sup>	0,3536	5,50%	0,3730	
<b>Organismes publics</b>				
Redevance soutien d'étiage de la Garonne (SMEAG) par m <sup>3</sup>	0,0063	5,50%	0,0066	
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau) par m <sup>3</sup>	0,0748	5,50%	0,0789	
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau) par m <sup>3</sup>	0,3300	5,50%	0,3482	
<b>Abonnement général en fonction du diamètre du compteur</b>				
diamètres de 15 mm et inférieur	12,06	5,50%	12,72	
diamètre de 20 mm	36,17	5,50%	38,16	
diamètre de 25 mm	96,45	5,50%	101,75	
diamètre de 30 mm	192,90	5,50%	203,51	
diamètre de 40 mm	482,24	5,50%	508,76	
diamètre de 50 mm	723,36	5,50%	763,14	
diamètre de 60 mm	1145,32	5,50%	1208,31	
diamètre de 65 mm	1326,16	5,50%	1399,10	
diamètre de 80 mm	1748,12	5,50%	1844,27	
diamètre de 100 mm	2290,64	5,50%	2416,63	
diamètre de 150 mm	2893,44	5,50%	3052,58	
diamètres de 200 mm et plus	3496,24	5,50%	3688,53	
<b>Abonnement général en fonction du diamètre - Compteur Incendie</b>				
diamètre de 40 mm	125,38	5,50%	132,28	
diamètre de 50 mm	261,62	5,50%	276,00	
diamètre de 60 à 65 mm	353,24	5,50%	372,67	
diamètre de 80 mm	565,43	5,50%	596,52	
diamètre de 100 mm	672,72	5,50%	709,72	
diamètre de 150 mm	760,73	5,50%	802,57	
diamètres de 200 mm et plus	858,50	5,50%	905,72	

Désignation de la nature de la prestation	Prix unitaire € HT au 01/11/2024	Taux TVA au 01/11/2024	Prix unitaire € TTC au 01/11/2024	Précisions
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>				
Consommation (part délégataire assainissement) tarif de base par m <sup>3</sup>	0,7146	10,00%	0,7861	
Consommation (part délégataire assainissement) tarif période hivernale du 01/11/2024 au 31/05/2025 par m <sup>3</sup>	0,5002	10,00%	0,5502	
Consommation (part Toulouse Métropole) tarif de base par m <sup>3</sup>	0,5208	10,00%	0,5729	
Consommation (part Toulouse Métropole) tarif période hivernale du 01/11/2024 au 31/05/2025 par m <sup>3</sup>	0,3646	10,00%	0,4010	
<b>Organismes publics</b>				
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau) par m <sup>3</sup>	0,2500	10,00%	0,275	
<b>Prestations liées au service à l'utilisateur</b>				
<b>Eau potable</b>				
Frais d'accès au service	38,34	10,00%	42,17	
Ouverture ou fermeture d'un branchement ou de compteur (scellé, etc)	63,90	10,00%	70,29	taux TVA 20% si initiative de l'abonné (installation privée)
Indemnité pour course vaine (absence de l'utilisateur au rendez-vous sans qu'il en informe le service au moins 2 heures avant le début de la plage horaire)	54,25	10,00%	59,68	
Pénalité pour intervention illicite sur le système de comptage par l'abonné (retournement, bris des scellés, by-pass, etc)	150,70	Pas de TVA (hors champ d'application)	150,70	
Relevé visuel supplémentaire à la demande expresse d'un usager ou pour usager ayant refusé le télérelevé	24,11	10,00%	26,52	
Pénalités pour retard de paiement «lettre simple» - deuxième relance	16,40	Pas de TVA (hors champ d'application)	16,40	
Pénalités pour retard de paiement «lettre recommandée»	21,82	Pas de TVA (hors champ d'application)	21,82	
Frais d'impayés (TIP, chèque, prélèvement)	12,06	Pas de TVA (hors champ d'application)	12,06	
Frais de déplacement pour encaissement par agent chez l'utilisateur	33,76	10,00%	37,13	Acceptation écrite préalable de l'abonné nécessaire
Duplicata de facture papier	12,06	10,00%	13,26	
Acompte sur travaux de branchement neuf	50%		50%	
<b>Ensemble mobile de comptage et de disconnection</b>				
Location à la journée - Forfait journalier pour les dix premiers jours	4,82	10,00%	5,30	
Location à la journée - Forfait journalier au-delà des dix premiers jours	1,99	10,00%	2,19	
Location annuelle y compris deux vérifications du disconnecteur	421,96	10,00%	464,16	
Mesure de pression effectuée à la demande d'un abonné (sauf si le résultat montre une non-conformité de la pression chez l'abonné vis-à-vis du code de la santé publique, du fait du service)	66,31	10,00%	72,94	Acceptation écrite préalable de l'abonné nécessaire

Désignation de la nature de la prestation	Prix unitaire € HT au 01/11/2024	Taux TVA au 01/11/2024	Prix unitaire € TTC au 01/11/2024	Précisions
<b>Bornes monétiques</b>				
Abonnement une carte	735,42	10,00%	793,46	
Achat un badge	12,06	10,00%	13,01	
<b>Pose et dépose d'un compteur</b>				
Pour un compteur 15 à 40 mm	72,88	10,00%	80,17	taux TVA 20% si initiative de l'abonné (installation privée)
Pour un compteur 50 à 100 mm	308,45	10,00%	339,30	taux TVA 20% si initiative de l'abonné (installation privée)
Pour un compteur > 100 mm	711,30	10,00%	782,43	taux TVA 20% si initiative de l'abonné (installation privée)
<b>Remplacement de compteur gelé suite à un défaut de surveillance de l'utilisateur ou détérioré du fait de l'utilisateur</b>				
Pour un compteur 15 à 40 mm	162,21	Pas de TVA (hors champ d'application)	162,21	
Pour un compteur 50 à 100 mm	412,23	Pas de TVA (hors champ d'application)	412,23	
Pour un compteur > 100 mm	895,76	Pas de TVA (hors champ d'application)	895,76	
<b>Vérification d'un branchement</b>				<b>Acceptation écrite préalable de l'abonné nécessaire</b>
Vérification et entretien d'un branchement à la demande expresse d'un abonné, et contrôle du débit, avec fourniture d'un rapport	113,66	20,00%	136,40	taux TVA 10% si habitation + 2 ans (attestation du client)
<b>Autres interventions sur site</b>				<b>Acceptation écrite préalable de l'abonné nécessaire</b>
Par heure sur site hors cas ci-dessous	44,61	20,00%	53,53	
Par heure sur site dimanche et jours fériés	89,21	20,00%	107,06	
Par heure sur site de nuit entre 22 h et 6 h	66,91	20,00%	80,29	
<b>Dépannage sous deux heures des équipements du dispositif de comptage, suite à un dommage causé par l'abonné</b>				<b>Acceptation écrite préalable de l'abonné nécessaire</b>
Par heure sur site hors cas ci-dessous	44,61	10,00%	49,07	
Par heure sur site dimanche et jours fériés	89,21	10,00%	98,14	
Par heure sur site de nuit entre 22 h et 6 h	66,91	10,00%	73,60	
<b>Frais de vérification de compteur à la demande du client avec compteur pilote ou une jauge calibrée</b>				
Pour un compteur 15 à 40 mm	113,66	10,00%	125,03	Acceptation préalable de l'abonné nécessaire. Les coûts ne sont mis à la charge de l'utilisateur que si le compteur est conforme à la législation
Pour un compteur 50 à 100 mm	204,95	10,00%	225,45	
Pour un compteur > 100 mm	265,23	10,00%	291,76	
<b>Frais d'étalonnage sur banc d'essai de compteur à la demande du client</b>				
Pour un compteur 15 à 40 mm	235,09	10,00%	258,60	Acceptation préalable de l'abonné nécessaire. Les coûts ne sont mis à la charge de l'utilisateur que si le compteur est conforme à la législation
Pour un compteur 50 à 100 mm	958,45	10,00%	1054,30	
Pour un compteur > 100 mm	1507,00	10,00%	1657,70	

Désignation de la nature de la prestation	Prix unitaire € HT au 01/11/2024	Taux TVA au 01/11/2024	Prix unitaire € TTC au 01/11/2024	Précisions
<b>Individualisation des contrats de fourniture d'eau</b>				
Vérification d'étude d'individualisation de logements collectifs - Immeuble neuf	Gratuit		Gratuit	
Étude d'individualisation de logements collectifs Immeuble existant	Gratuit		Gratuit	
Pose de compteur dans le cadre d'une individualisation	60,28	10,00%	66,31	
<b>Forfait branchement</b>				
Forfait branchement Eau Potable (DN25-DN32-Long ≤ 8ml)	2934,43	20,00%	3521,32	
<b>Assainissement Collectif</b>				
Contrôle de conformité après branchements neufs	Gratuit		Gratuit	
Contre-visite suite à la mise en conformité du raccordement	67,44	10,00%	74,18	
Contrôle de raccordement à la demande d'un tiers privé	150,44	10,00%	165,48	
Indemnité pour course vaine (absence de l'utilisateur au rendez-vous sans qu'il en informe le service au moins deux heures avant le début de la plage horaire)	58,65	10,00%	64,51	
Désobstruction de branchement facturée à l'utilisateur lorsque l'intervention du Délégué est consécutive à une négligence ou une maladresse de la part de l'utilisateur	155,63	10,00%	171,19	
<b>Assainissement Non Collectif</b>				
Contrôle de conception et d'implantation d'un dispositif neuf ou à réhabiliter	31,52	10,00%	34,67	
Contrôle de bonne exécution des travaux (visites intermédiaires et de fin de travaux comprises)	63,04	10,00%	69,35	
Établissement d'un certificat d'urbanisme (avant vente etc...)	69,02	10,00%	75,93	
Contrôle de diagnostif d'un dispositif	217,43	10,00%	239,17	
Contrôle périodique de bon fonctionnement	56,94	10,00%	62,64	
Indemnité pour course vaine (absence de l'utilisateur au rendez-vous sans qu'il en informe le service au moins deux heures avant le début de la plage horaire)	52,02	10,00%	57,22	
<b>Forfait branchement Assainissement</b>				
Forfait branchement Assainissement eaux usées « Maison individuelle » (PVC Ø160- quelles que soient la longueur et la profondeur)	4040,12	20,00%	4272,83	
<b>PFAC domestique</b>				
1-4 pièces principales	2676,66	Pas de TVA (hors champ d'application)	2676,66	
5 <sup>ème</sup> pièce	676,15	Pas de TVA (hors champ d'application)	676,15	
6 <sup>ème</sup> à 10 <sup>ème</sup> pièce	592,22	Pas de TVA (hors champ d'application)	592,22	
11 <sup>ème</sup> pièce et +	506,98	Pas de TVA (hors champ d'application)	506,98	
<b>PFAC assimilée domestique</b>				
Par m <sup>2</sup> de surface de plancher	21,59	Pas de TVA (hors champ d'application)	21,59	

Les prix ci-dessus sont révisés annuellement au 1<sup>er</sup> novembre selon les formules de révision des tarifs prévues aux contrats de délégation de l'eau et de l'assainissement.